

Le tableau 6.17 indique qu'il y avait près de 320,000 employés à plein temps (à l'exclusion du personnel médical rémunéré des hôpitaux généraux et spécialisés) dans les hôpitaux canadiens en 1970. Ce chiffre représente une augmentation de plus de 3,100 par rapport à 1969 (316,825). Les hôpitaux généraux avaient à leur service 193.4 employés à plein temps pour 100 lits (capacité théorique), soit une diminution par rapport au chiffre de 1969 (199.5). Selon la province, les taux en 1970 s'échelonnaient entre 145.5 (Saskatchewan) et 227.1 (Québec). Groupés, les hôpitaux généraux et spécialisés employaient, en 1970, 181.0 personnes à plein temps pour 100 lits théoriques comparativement à 190.6 en 1969; dans les hôpitaux pour maladies mentales, il y avait 79.1 employés à plein temps pour 100 lits exploitables en 1970, soit une augmentation par rapport à 75.9 en 1969, tandis que dans les sanatoriums pour tuberculeux la proportion était de 86,9 en 1970 comparativement à 92,9 en 1969. Il est intéressant de noter que ces dernières années l'industrie hospitalière occupait plus de 4.0% de la population active civile, notamment 4.3% en 1965 et 4.4% en 1969 et 1970.

Le tableau 6.18 présente les recettes et les dépenses des hôpitaux généraux publics en activité pour les années 1969 et 1970. Leurs recettes se sont chiffrées à \$1,895,763,000 en 1970 et leurs dépenses à \$1,969,935,000, ce qui représente dans les deux cas une augmentation de 14.0% sur 1969. Les rémunérations constituaient 70.4% des dépenses en 1970, les fournitures médicales et chirurgicales 3.3% et les médicaments 3.1%.

De façon générale, la rémunération du personnel infirmier des hôpitaux pour 1970 est de 19.5% supérieure à celle de 1968 et elle varie directement en fonction des titres de compétence. Le traitement annuel moyen des infirmières autorisées de service général employées dans les hôpitaux généraux publics oscille entre \$6,475 pour les simples infirmières diplômées et \$9,705 pour celles qui possèdent une maîtrise en sciences infirmières (tableau 6.19). Parmi les infirmières diplômées sans autre titre des hôpitaux généraux publics, les directrices de l'enseignement reçoivent le traitement le plus élevé (\$9,423), et les infirmières (non autorisées) de service général le traitement le plus faible (\$5,776). En moyenne, les infirmières (autorisées) de service général sans autre titre employées par les hôpitaux classés dans la catégorie «autres» (maternité, neurologie, orthopédie, cancer) gagnent plus (\$6,650) que leurs collègues des autres hôpitaux.

Le tableau 6.20 montre que le coût d'une journée d'hospitalisation était le plus élevé dans les hôpitaux pour enfants (\$102.24) en 1970; viennent ensuite les hôpitaux de la catégorie «autres» (orthopédie, maternité, neurologie et cancer) (\$84.77) et les hôpitaux généraux (\$59.74). Selon la province, le coût d'une journée d'hospitalisation dans les hôpitaux généraux varie entre \$39.34 (Île-du-Prince-Édouard) et \$74.52 (Québec).

6.8.3 Statistique de la morbidité et des maladies à déclaration obligatoire et autres statistiques sanitaires

Morbidité hospitalière. Face au besoin croissant d'un plus grand nombre de renseignements sur la maladie au Canada, un programme statistique a été mis sur pied suivant lequel, pour la première fois à l'égard de 1960, on a recueilli auprès des hôpitaux généraux et spécialisés des données sur les sorties (normales et par décès). Le programme a fourni des informations sur les premiers diagnostics, les journées de soins, la durée de la maladie, la répartition par âge de tous les hospitalisés, sauf ceux des hôpitaux pour maladies mentales et des sanatoriums pour tuberculeux. Depuis nombre d'années on dispose de renseignements sur l'âge, le sexe et le diagnostic de la maladie dans le cas des personnes traitées dans les hôpitaux pour maladies mentales et les sanatoriums pour tuberculeux du Canada entier, mais on ne disposait pas de renseignements analogues concernant les personnes traitées dans les autres hôpitaux. Environ 140 personnes sur 1,000 sont hospitalisées au cours d'une année et de ce nombre, 96 ou 97 sont traitées dans les hôpitaux généraux et spécialisés.

Il va sans dire que cette statistique de la morbidité ne donne pas un tableau exhaustif de la situation. Il faudrait pour cela qu'elle englobe non seulement les hospitalisés mais également les malades des services de consultations externes, les malades traités hors de l'hôpital et les malades n'ayant reçu aucun traitement. Néanmoins, les maladies qui sont soignées à l'hôpital sont généralement plus graves et plus importantes que les autres, sans compter que la statistique sur la morbidité dans les hôpitaux est très élaborée en ce qui concerne les diagnostics, ce qui fait qu'elle constitue une source d'information des plus utiles. Les tableaux 6.21 et 6.22 présentent, pour l'année 1969, des données sur les adultes et les enfants, sauf les nouveau-nés, suivant 17 catégories de diagnostics (Canada) représentant une synthèse de la Classification internationale des maladies, qui est beaucoup plus détaillée.